

TRIBUNE

DE L'IMMIGRATION



**ENSEMBLE
pour
AGIR
contre
LE RACISME**



"Agir CONTRE le racisme"



La montée du racisme, sa banalisation, dans un contexte européen déchiré par la crise économique et par le développement de sinistres affrontements qui opposent les nationalismes sont préoccupants. Ils sont une expression négative des contradictions que doit affronter notre monde en cette fin du XXe siècle où s'aiguisent les rapports de domination, d'asservissement et d'exploitation qui s'opposent de façon profonde aux aspirations et aux besoins populaires, à l'établissement de réelles relations pacifiques entre les nations, de solidarité entre les peuples, de coopération, d'exigences de bien-être et de réduction des inégalités de développement.

Racisme et antisémitisme s'enracinent dans un ensemble d'éléments enchevêtrés qu'il faut étudier pour mieux les combattre. Leur force corrosive et dissolvante ne doit pas être sous-estimée. Le danger du racisme et de l'antisémitisme est d'autant plus fort qu'ils sont attisés et manipulés par des politiciens sans scrupules, au premier rang desquels se place, en France, le Front National, même s'il n'a pas l'exclusivité de ces pratiques.

Pourtant, on aurait gravement tort de considérer que la montée du racisme est inexorable et de tomber dans un fatalisme nourrissant l'attentisme. Ce serait une appréciation inexacte du rapport des forces et de la dynamique de l'action antiraciste. La mobilisation d'énergies que ce combat a réalisée en France, en Europe, en particulier en Allemagne, témoigne de la possibilité d'une dynamique de rassemblements permettant d'isoler et de mettre en échec ceux qui veulent utiliser à leurs fins une xénophobie dégradante.

Internationaliste dès sa naissance, la CGT est présente et active sur tous les terrains du combat antiraciste. Elle ne saurait être absente d'aucun d'entre eux, étant donné l'imbrication des causes dont le racisme se nourrit. C'est un domaine où l'action ne se découpe pas en tranches, même s'il peut y avoir des temps forts à un moment donné sur un type de problèmes ou d'actions déterminés.

En tant que syndicat, la CGT a cependant une mission particulière, propre, un terrain qu'elle doit occuper de toutes ses forces, celui de la lutte contre l'exploitation capitaliste et contre toutes les exclusions qui en découlent. Elles sont au principe même de l'action particulière pour la défense des immigrés dont la condition est, globalement, plus fortement marquée encore par toutes les dimensions de la crise : chômage, ghettos, recul de la protection sociale, insécurité, etc., qui en se cumulant se renforcent.

.../...

LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION

263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

Directeur de la publication

Jean Bellanger

Responsable de la rédaction

Mourad Allal

Responsable de la diffusion

Henri Lesage

Conception - Réalisation
Photocomposition Impression

PARIS PRO-MOTION

Tél. 47 97 45 56 • Fax. 47 97 41 93

édito

Sans réduire le racisme à ses racines sociales, qui peut nier que celles-ci jouent un rôle majeur au coeur duquel on trouve le chômage massif ? De celui-ci découlent la précarisation, la société éclatée qui condamnent les jeunes à la galère et qui chassent, de plus en plus tôt, les anciens de leur emploi. Le chômage est au coeur de l'avalissement du salaire et des conditions de travail. Il nourrit les inégalités accrues et la marginalisation de masse qui tend à rompre les solidarités des travailleurs.

L'intervention des salariés sur ces revendications fait fondamentalement partie du combat antiraciste. Elle s'oppose à la tarte à la crème illusoire du partage du travail et du revenu dévoyant l'idée de solidarité qui revient sur le devant de la scène sociale, laissant hors d'atteinte les véritables problèmes. Tels ceux de la réduction de la durée du travail avec maintien du salaire, de la lutte contre les gaspillages de ressources, la spéculation financière, les coûts croissants de la guerre économique, pour une croissance génératrice d'emplois, les droits des travailleurs et leurs pouvoirs d'intervention dans l'entreprise.

Plus offensive encore sur ces terrains, s'appuyant résolument et démocratiquement sur les travailleurs eux-mêmes, en en faisant des éléments plus actifs du mouvement social, l'action syndicale est d'un apport direct au combat antiraciste et à la promotion de solidarités nouvelles qui ne peuvent que le conforter et en l'enrichissant lui donner plus de forces.

Jean MAGNIADAS

sommaire

Vie associative

La CGT à l'A.G de Forum

Le V^e Congrès de l'UTIT

Les élections prud'homales

Institutionnellement votre

La CGT et la formation syndicale des migrants

le procès de Reims

Les programmes régionaux d'insertion pour les immigrés

Luttes et vie syndicales

La CGT dans le monde : une présence active

Déclaration commune et protocole d'accord UGTA - CGT

Déclaration du syndicat des ouvriers de la RNUR de Billancourt

Plan social chez Peugeot

Dossier : contre le racisme

Intervention de Jean Bellanger

Lutter contre la dette

Des personnalités témoignent

Informations

Point de vue et opinions

Meeting à la maison du Maroc : Intervention d'André Deluchat

4

8

12

15

30

34

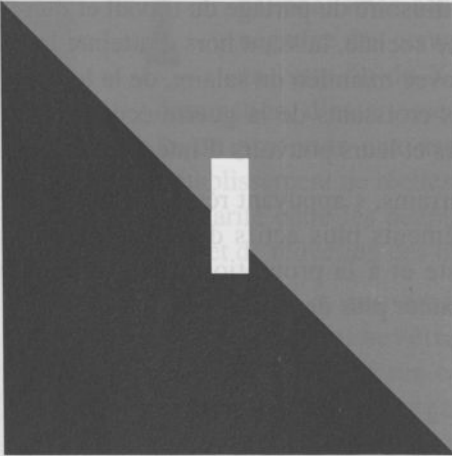
38

**V**

La plupart des groupes parlementaires de la Communauté européenne reconnaissant le bien fondé du Forum sont venus témoigner de leur sympathie à l'égard d'une telle initiative et de ce qu'elle représente. Pourtant, au-delà des paroles de réconfort et de soutien des personnalités politiques européennes,

**Assoc**

La CGT, représentée par MM. Arezki AMAZOUZ et Jean BELLANGER, membres du Collectif national immigration, a participé à Bruxelles à l'Assemblée générale du Forum des Migrants des Communautés européennes.

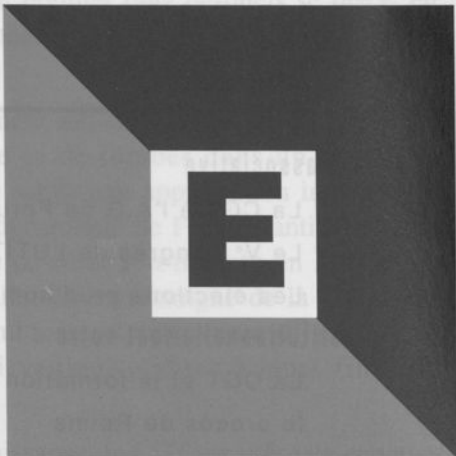
**I**

La CGT, qui a longtemps porté seule cette revendication, ne peut que soutenir l'initiative prise par l'Assemblée générale du Forum de faire du 21 mars 1993 une journée européenne des Droits de l'Homme et de lutte contre le racisme afin de

**active**

l'immigration, aujourd'hui, a surtout besoin d'être reconnue dans ses droits afin que cessent les discriminations et les violences dont elle est victime.

Les Accords de Schengen et de Maastricht n'ont fait qu'aggraver la situation.

**E**

Saluant les participants et leurs différentes associations, la CGT a souligné qu'en ces temps où le racisme et la xénophobie font des ravages en Europe, il est nécessaire plus que jamais que les associations immigrées, le mouvement anti-raciste et les syndicats agissent ensemble en conservant leur propre identité.



La CGT
à l'Assemblée
Générale
de
FORUM.

promouvoir l'égalité des droits et d'affirmer que le droit de citoyenneté est encore un droit à conquérir tant à l'entreprise que dans la cité.

Bruxelles,
le 24 novembre 1992

L'UTIT (Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens) a tenu son V^e congrès les 11, 12, et 13 décembre 1992 à Montreuil. Tout en procédant au renouvellement de leurs instances, les congressistes ont tenu à réaffirmer la vocation de l'UTIT comme association œuvrant pour l'intégration et contre toutes les formes d'exclusion. Pour ce faire, trois axes ont été mis en avant :

**Repenser et adapter
le projet associatif.**

L'UTIT se définit comme une association Loi 1901. Il est temps d'en tirer toutes les conséquences quant à notre mode de fonctionnement et à nos rapports avec l'environnement associatif et administratif.

Il s'agit de banaliser l'UTIT pour mieux l'insérer dans le tissu institutionnel. Cela suppose une refonte des statuts permettant de responsabiliser les structures et les militants et refaire une association ouverte et accueillante capable de se mouvoir dans le dispositif juridique et institutionnel. (...)

L'absence d'une association maghrébine est une aberration. Il ne suffit pas de le déplorer, il nous faut prendre des initiatives pour favoriser l'émergence d'une grande association de ce type capable de peser dans le processus d'intégration des populations immigrés.

Développer les activités tunisiennes.

Résolument engagée dans le combat pour l'intégration, l'UTIT est aussi une association tunisienne de France. Une partie de notre action en tout cas porte le label tunisien. Nous recommandons de renforcer cet aspect. Militer pour l'intégration ne signifie ni se dépouiller de sa mémoire ni se couper du pays d'origine. S'agissant des rapports avec l'administration tunisienne, il faut distinguer les activités sociales et culturelle (colonies de vacances en Tunisie, activités de l'OTE, colloques...) des positions à caractère

politique que nous sommes amenés à prendre. Avoir des rapports à portée sociale et culturelle ne nous empêche nullement d'exprimer notre point de vue sur l'état des libertés en Tunisie par exemple. Inversement, nos opinions ne doivent pas, au moins de notre côté, nous empêcher d'avoir des rapports normaux avec l'administration tunisienne. Cette ligne de conduite doit être claire et assumée par tous. En tant que militants des Droits de l'Homme, nous nous devons de défendre la LTDH menacée de disparition. Militants pour une citoyenneté nouvelle en France, nous avons aussi notre mot à dire sur la promotion d'une véritable citoyenneté en Tunisie. Cela suppose des rapports étroits et suivis avec les différentes structures de la société civile dans notre pays d'origine.

**Promouvoir l'action en
direction des jeunes.**

L'UTIT n'est à proprement parler ni une association de primo-migrants ni une association de jeunes.

Mais l'exclusion "héréditaire" liée à l'échec scolaire entre autres et dont sont victimes beaucoup d'enfants d'immigrés, fait de ces derniers un public "naturel" de notre association.

Une action spécifique et soutenue doit lui être consacrée.

Le développement des rapports avec nos partenaires en France et en Europe doit être un moyen de stimuler les échanges des jeunes sous diverses formes : excursions d'études et de loisirs, activités de formation, etc. Nous devons également commencer sérieusement à réfléchir sur les moyens à concrétiser pour des projets socio-économiques d'insertion ou d'encourager selon nos possibilités ceux qui en prennent l'initiative.

Les trois axes d'activités sont des soucis prioritaires et nullement exclusifs de nos autres activités. Il s'agit d'orientations générales...

**L'UTIT
tient son
V^e congrès**

PRUD'HOMME S

LES ELECTIONS

Les Elections Prud'homales : quelques enseignements pour l'avenir !

A l'issue de ce scrutin, la première remarque que l'on peut faire est que la CGT reste la 1ère organisation syndicale du pays. Le fait même, qu'un salarié sur trois qui s'est prononcé l'ait fait en dépit de toutes les pressions en faveur d'un syndicat qui a combattu des mesures présentées comme fatales, n'est pas sans signification.

Il n'est bien sûr pas question de passer sous silence le recul de la CGT, mais pour être bien apprécié, celui-ci doit être comparé au dernier scrutin du même ordre, qui s'est quand-même tenu il y a 5 ans.

Durant cette période, d'importants et graves éléments se sont produits. Le chômage a connu une augmentation dramatique. De nombreuses entreprises, où les grandes organisations syndicales et particulièrement la CGT étaient actives, se sont trouvées rayées de la carte.

Résultat : nombre de salariés ont, malgré les efforts accomplis par les syndicats, perdu tout contact.

D'autre part, les phénomènes de précarité et de flexibilité se sont encore accrus.

Tous ceux qui avaient prédit son effondrement, voire qu'elle deviendrait la 2ème ou la 3ème organisation syndicale, au regard notamment des résultats aux élections aux comités d'entreprise, en sont donc restés pour leurs frais.

Ce scrutin prud'homal aura été marqué par un nouveau recul de la participation. Cela est un sérieux sujet de préoccupation, qui interpelle l'ensemble des organisations syndicales. Les tentatives patronales et gouvernementales d'utiliser cette réalité dans le but de discréditer l'institution prud'homale sont à rejeter. En effet, les conditions d'organisation et de déroulement du scrutin ont été telles qu'un nombre de salariés, " abstentionnistes forcés " n'ont pu voter.

- Salariés qui n'avaient pas été inscrits en mars. La grande majorité des chômeurs non inscrits.
- Salariés dont l'inscription avait été faite et qui ne figurait pas sur les listes d'émargement.
- Salariés, inscrits dans un collège, ou bien inscrits dans un bureau ou chantier distant de plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres de leur travail.

Ceci étant, lorsqu'on regarde plus attentivement ce scrutin, il laisse apparaître de grandes inégalités concernant la participation. En effet, celle-ci a été plus importante dans les entreprises où existent des organisations syndicales et plus faible là où les salariés n'ont pas encore décidé de s'organiser collectivement. Or, jamais les salariés n'ont eu autant besoin d'être défendus et de se défendre, individuellement et collectivement.

D'ailleurs, il y a peu d'affaires aux Prud'hommes provenant des entreprises où les salariés sont organisés collectivement. Sans doute, parce qu'ils ont plus de moyens pour faire respecter leurs droits. Le fait que 80 % de votants aient accordé leurs suffrages aux 3 principales confédérations confirme avec éclat que la réalisation de l'unité d'action entre toutes les organisations, sans exclusive, constitue pour les salariés, plus que jamais une nécessité et un élément essentiel de notre mobilisation et du rassemblement de tous les salariés. La CGT est bien décidée à mettre toutes ses forces au service de cet objectif. Car les difficultés que les salariés ou chômeurs rencontrent sont sérieuses, voire dramatiques pour quelque-uns. Il est aujourd'hui décisif pour le syndicalisme de construire avec les salariés un puissant mouvement revendicatif.

Le secteur des travailleurs migrants y contribuera, comme il a contribué pour la réussite de la campagne prud'homale. :

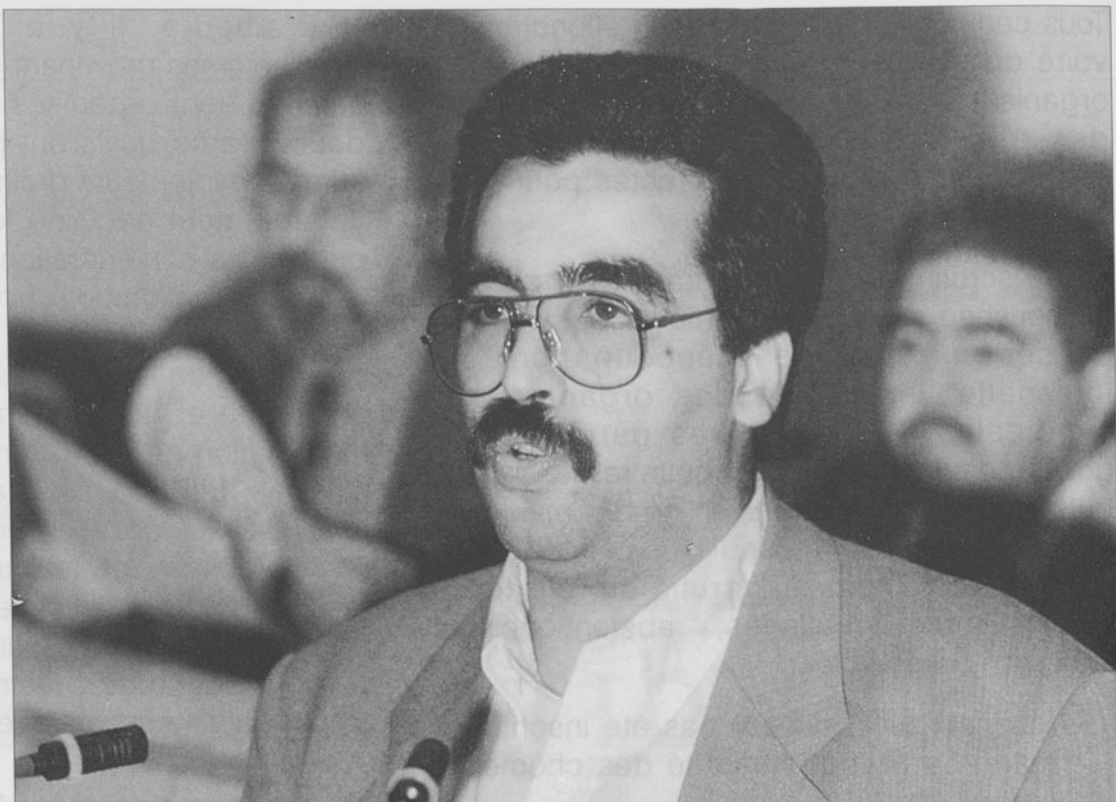
- En traduisant l'éditorial de Bernard Vivant, paru au dernier n° spécial en 5 langues : anglais, arabe, portugais, turc et kurde.
- Un n° spécial : Elections prud'hommes qui d'après les informations correspond bien à cette campagne.

D'après les échos qu'on a eus au secteur, ces 2 outils n'ont pas été utilisés comme il convient par nos organisations.

Alaya ZAGHLOULA

membre de la
Commission Exécutive
de la CGT.





La CGT et la Formation Syndicale des Migrants

A la demande du BIT (Bureau International du Travail) Mourad Allal a rédigé un rapport sur le thème : "La formation syndicale et les travailleurs migrants à la CGT". La demande du BIT s'inscrit dans le cadre de la préparation du séminaire interrégional d'éducation ouvrière sur les normes internationales du travail et les travailleurs migrants (Tunis 13-24 Décembre 1992).

Pour des raisons obscures, la CGT n'a pas été conviée à participer à cette importante réunion.

En dépit des moyens et délais extrêmement limités qui ont été mis à sa disposition, l'auteur a tenté de mettre en relief les conceptions et l'activité de la CGT dans le domaine de la

formation syndicale et plus particulièrement en direction des travailleurs migrants.

Le rapport souligne que, pour la CGT, " la formation syndicale s'insère dans un ensemble d'activités complémentaires au service du rassemblement du plus grand nombre de salariés, avec une démarche renouvelée visant à faire face à la crise du syndicalisme et à ses spécificités françaises.

Après avoir passé en revue les éléments constitutifs du dispositif de formation mis en place par la CGT, et les orientations retenues par le 44e congrès en la matière, l'auteur a procédé à l'examen des différents supports et activités formatrices engagés par la CGT en direction de l'immigration :

- les stages de formation syndicale (stages généraux et stages spécifiques).
- les conférences nationales (la CGT en est à sa 7eme Conférence).
- les colloques, séminaires et journées d'étude
- les publications (avec une place particulière pour la Tribune).

Suite de l'article page 9

Procès de Reims

La CGT a adressé aux associations d'immigrés et aux associations de solidarité la lettre suivante

Chers Amis,

La CGT a soutenu l'initiative des Associations qui appelaient à un rassemblement contre le verdict de la Cour d'Assises de Reims acquittant purement et simplement l'auteur d'un crime sur la personne de Ali Rafa.

La CGT a toujours condamné les actes de violences racistes et s'efforce toujours de dénoncer les causes de ce racisme, comme l'a souligné la 7e Conférence nationale immigration mettant en avant des revendications aussi essentielles que l'égalité des droits et le respect de la citoyenneté des hommes et des femmes qui vivent en France.

La Justice devrait être le garant du droit des hommes, la référence aux valeurs intangibles aujourd'hui bien bousculées.

Qui protégera l'homme agressé, injustement battu, violenté, humilié voire tué. La Justice doit être au service du droit des hommes.

Il est arrivé que la Justice prenne parti et condamne des militants ouvriers dérogeant à "l'ordre établi" ; ainsi en est-il des "condamnés de Manufrance" luttant pour sauver leur emploi.

Il est arrivé que pour un même délit, la Justice soit sévère, indulgente ou laxiste. Certains condamnés subissent même une "double peine" comme en témoigne Abderahmane Deraridj qui pratique la grève de la faim depuis le 1er septembre 1992.

Dans le jugement de Reims, la Justice à deux vitesses a dépassé les bornes et la reconnaissance d'un crime comme acte légitime est particulièrement scandaleuse.

La Justice, loin de promouvoir le droit, le bafoue en se pliant notamment aux exigences folles des partisans de l'auto-défense.

Bien fraternellement,

Jean Bellanger

*Responsable
du Secteur Immigration CGT*

Montreuil, le 26-11-92

Suite de l'article page 8

Tout en soulignant les insuffisances au regard des besoins exprimés par les adhérents et les militants, l'auteur conclut :

"A l'issue de ce bref examen nous pouvons dire que la CGT semble développer une intense activité en direction des travailleurs immigrés.

Une des pierres angulaires des structures et activités mises en place à cet effet est la formation syndicale.

Celle-ci fait l'objet actuellement d'un profond renouvellement et d'une mutation novatrice. On peut, cependant, regretter que cette activité, même si elle est encore dans une phase

d'expérimentations, n'ait pas fait l'objet, dans la période récente, d'une formalisation qui aurait permis une meilleure appréciation et une analyse plus fine des efforts consentis par la CGT dans ce domaine".

M. A.

La CGT et Les Programmes régionaux d'insertion des populations immigrées.

La CGT participe, partout où cela est nécessaire, aux commissions nationales, régionales ou départementales susceptibles d'aider les salariés immigrés, tout en sachant bien que toutes avancées positives ne sont que le résultat du rapport de force. Il en est ainsi du FAS (Fonds d'Action Sociale) où le 22 Décembre 1992 nous avons fait la déclaration suivante :

- A l'occasion du vote des orientations 1993, la CGT confirme ses positions sur la poursuite de l'activité du Fonds d'Action Sociale, la CGT reconnaît le rôle particulièrement important du FAS pour la mise en place d'une politique cohérente d'insertion des populations immigrées.
- Cependant, la CGT s'abstiendra dans le vote sur les orientations 1993 devant leur manque de précision et les insuffisances notoires.
- La C.G.T. votera contre le budget proposé qui, dans son austérité, ne permettra pas d'atteindre les objectifs définis.
- La CGT continuera d'apporter sa contribution et ses critiques constructives, notamment dans les Commissions régionales d'insertion des populations immigrées, notamment en Ile de France et en Provence Côte-d'Azur, où les préfets de régions, soumis aux élus de droite, admettent leur absence.

Dans le FAS, comme dans les CRIPI, la CGT est attentive. Dans la plupart des régions, les comités régionaux agissent. Une rencontre d'échanges et de réflexions, montrant la volonté d'une prise en compte encore plus importante des besoins des 166 000 salariés immigrés de la région s'est tenue le 16 Décembre 92.

Dans ces départements à forte tradition minière, la place de l'immigration a toujours été importante. Le racisme a progressé, les immigrés sont culpabilisés malgré les fortes traditions de lutte. L'aggravation de la crise avec son corollaire de dégradation de l'emploi (fermeture des mines, des entreprises du textile etc.), de dégradation des logements dans les cités, du mal de vivre, conduit à des révoltes dont l'éclairage sur les véritables responsabilités n'est pas toujours bien perçu par la population.

- Dans les CRIPI nous devons exiger que s'élabore une réelle politique de logements sociaux, de formation, d'intégration qui nécessite de combattre la précarisation, l'exclusion du travail, la baisse continue du pouvoir d'achat, la casse de la protection sociale.
- Exiger l'égalité des droits, comme la région l'exige au CTR (Comité Technique Régional), où la CGT impose, malgré les refus réitérés des pouvoirs publics et des patrons, un camarade immigré du textile.
- Le comité régional a décidé de s'investir plus fortement en partant de ses expériences. C'est ainsi, qu'avec ses syndicats, il va affiner sa plate-forme revendicative régionale et s'investir plus dans les comités locaux de pilotage Emploi/Formation.
- Le comité régional a décidé de faire de la manifestation du 6 Février contre le racisme et de la manifestation du 21 Mars 1993, 2 grandes journées d'action pour les revendications et l'égalité des droits;
- De mettre tout en oeuvre pour faire de ce numéro de la Tribune, une vente exceptionnelle dans le département.

Voilà des exemples importants dans une région, qui pourraient, dans des conditions particulières à chaque région, être repris.

Henri LESAGE

La CGT dans le monde

Fidèle à sa tradition internationale, la CGT développe une activité intense au niveau international. Il nous semble utile et important pour les lecteurs de la Tribune de consacrer un de nos prochains dossiers à la description et examen de cette activité.

Pour ce faire, nous avons rencontré Jean Pierre Page, responsable du secteur international qui a bien voulu nous préciser les axes structurant l'activité et la démarche du secteur.

Sans attendre la publication de l'intégralité de l'entretien, et au risque d'être schématique et incomplet, nous avons choisi de vous résumer, ici, les idées-force qui sous-tendent l'action internationale de la CGT, telles qu'elles ont été présentées par J.P. Page :

- Face aux bouleversements que nous vivons à l'échelle planétaire, le défi que la CGT veut relever est de définir, construire, expérimenter et pratiquer une démarche nouvelle (avec des nouveaux concepts) qui tient compte des exigences nouvelles et qui est de nature à sortir le mouvement syndical de la crise.
- Depuis la tenue du 44^{ème} Congrès l'action de la CGT, et plus particulièrement du secteur international, s'est concentrée sur cet objectif : établir des relations sans exclusive, dans le respect et la réciprocité pour rechercher des coopérations bilatérales et multilatérales.
- Créer des rapports de force pour atteindre des objectifs, même limités, constitue un levier essentiel dans la dynamique de transformation des rapports syndicaux à l'échelle d'un monde où les enjeux sont de plus en plus interdépendants.
- La demande d'adhésion à la C.E.S., l'établissement de rapports avec des syndicats quelles que soient leurs affiliations internationales ou régionales, participent de cette démarche. Celle-ci suppose que l'on se débarrasse de toute conception partisane. Il y va de la crédibilité de l'action syndicale dans le monde.

Une

présence

active



Mourad ALLAL

PROTOCOLE D'ACCORD UGTA - CGT

Considérant le caractère privilégié de leurs relations de solidarité et de coopération fraternelle fondées sur l'attachement commun à défendre les intérêts des Travailleurs, déterminées à impulser une dynamique nouvelle à leur coopération, l'UGTA et la CGT décident d'établir le Protocole d'Accord ci-après :

L'UGTA et la CGT conviennent d'échanger leurs expériences sur :

A

- 1 - Question de la Sécurité Sociale et le rôle des Administrateurs Syndicaux.
- 2 - Gestion de Caisses Nationales de Retraite, le rôle des élus Syndicaux en qualité d'Administrateurs.
- 3 - Participation de la CGT au Conseil Economique et Social.
- 4 - Echange d'expérience sur les méthodes des négociations collectives :
 - Conventions Collectives,
 - Accords d'entreprises,
 - L'Organisation Syndicale et les règlements intérieurs régissant la vie des travailleurs de l'entreprise.
- 5 - Coopération sur les champs mutualistes.
- 6 - L'UGTA et la CGT conviennent : de réunir un colloque portant sur les conséquences économiques et sociales du prix des Hydrocarbures.
- 7 - Concertation entre les Secteurs immigrations de la CGT et de l'UGTA sur l'état de la couverture sociale des Travailleurs Migrants et de leurs familles.

B

- 1 - L'UGTA et la CGT conviennent d'encourager les relations et la coopération entre les Fédérations respectives des deux Organisations, en particulier de concrétiser des accords dans le domaine de l'Education Ouvrière.
- 2 - Les deux Organisations ont convenu d'établir un programme de coopération entre plusieurs régions des deux Pays.
- 3 - La CGT apportera son aide à la mise en place de l'Imprimerie de l'UGTA

L'UGTA et la CGT se tiendront mutuellement informées sur toutes initiatives ayant un caractère de solidarité syndicale internationale afin de favoriser la participation de chaque partie.

Les Secteurs Internationaux de l'UGTA et de la CGT sont chargés de la mise en oeuvre du présent Protocole d'Accord.

Pour L'UGTA

Benhamouda Abdelhak.
Le Secrétaire Général

Pour la CGT

Viannet Louis.
Le Secrétaire Général

L
U
T
T
E

ET

V
I
E

S
Y
N
D
I
C
A
L
E
S

Déclaration commune UGTA - CGT

A l'invitation de l'UGTA, une délégation de la CGT (France), conduite par son secrétaire général, M. Louis Viannet, et composée de : M. Alphonse Véronèse - secrétaire confédéral aux Affaires internationales, Mme Lidia Brovelli - secrétaire confédérale et M. Marcel Omet - a séjourné en Algérie du 14 au 17 novembre 1992.

La délégation de la CGT a eu des discussions avec une délégation de l'UGTA, conduite par son secrétaire général, Benhamouda Abdelhak, et composée de M. ZAAF Mohamed- secrétaire national chargé des relations extérieures et M. Sidi Said Abdelmadjid - secrétaire national chargé des affaires sociales et Législation.

Les hôtes de l'UGTA ont été reçus par Monsieur Bela Abdessalem, chef du Gouvernement. Ils ont visité le Complexe Electro-Ménager - Eniem de Oued Aissi - Tizi Ouzou. Au cours de leurs entretiens qui se sont déroulés dans une atmosphère d'amitié et de totale franchise, les deux délégations ont souligné la qualité des liens existant entre les deux Organisations. Après s'être mutuellement informés de la situation dans leurs Pays respectifs et des actions qu'ils y conduisent, les deux parties ont conclu à la nécessité d'adapter leur coopération afin de répondre aux problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les Travailleurs Algériens et Français.

L'UGTA et la CGT considèrent que les relations entre les deux Pays doivent impérativement s'inscrire dans une perspective historique, basée sur le respect des intérêts des deux Peuples. A ce titre, les deux Organisations sont convenues d'initier des actions concrètes et solidaires visant à lever les obstacles qui nuisent à une coopération saine et et mutuellement avantageuse.

Concernant les inquiétudes formulées par l'UGTA sur la question de la dette extérieure de l'Algérie et ses effets négatifs sur les efforts de développement et la démocratie, la CGT considère urgent que le Gouvernement Français s'engage à renégocier en ce qui concerne la dette Algérienne sur des bases qui prennent réellement en compte les intérêts à long terme des deux Pays. Sur cette question, la CGT et l'UGTA conviennent d'arrêter des initiatives bilatérales et de susciter des actions syndicales solidaires au plan international, avec toutes les Organisations Syndicales qui considèrent que le problème de la dette est un élément fondamentalement négatif pour le développement et la croissance économique.

Les deux Syndicats estiment que l'intérêt réciproque des deux Pays exige une large coopération dans tous les

domaines, dictée par une appréciation objective des réalités politiques et économiques, régionales et internationales.

Abordant la question de l'Immigration, la CGT et l'UGTA soulignent qu'une solution juste et humaine en ce domaine implique inévitablement une coopération conduisant à créer, dans les Pays d'origine, les conditions d'un réel développement. A ce sujet, l'UGTA apprécie les actions multiformes de la CGT pour la défense des droits et de la dignité des Travailleurs et la lutte menée contre le racisme et la xénophobie. Elle appelle l'ensemble des forces de progrès en France à agir solidairement et avec davantage d'efficacité à l'effet de barrer la route aux agressions multiples dont est victime la Communauté Immigrée. L'UGTA et la CGT manifestent leurs plus grandes inquiétudes face à la complaisance accordée à des Organisations Extrémistes en France, phénomène qui vise à la manipulation de la Communauté Immigrée

Algérienne, avec pour objectif la déstabilisation de l'Algérie et dont les conséquences ne peuvent que porter préjudice aux intérêts véritables de cette Communauté.

Face à l'évolution de la situation Syndicale Internationale, et prenant en compte les exigences de ripostes unitaires et fortes contre les politiques de régression sociale, la CGT et l'UGTA se prononcent pour des concertations et des initiatives syndicales soli-

dares sans aucun a priori, ni considération d'ordre idéologique. Elles s'affirment pour un renouveau syndical international puisant la force et l'efficacité de son action dans une vision concrète des réalités de notre époque et des intérêts véritables des Travailleurs.

Les deux Organisations ont également évoqué les grandes questions internationales de l'heure. Elles rappellent avec satisfaction la large convergence de leurs vues sur la position Palestinienne, le problème de l'apartheid particulièrement, comme elles soulignent l'identité de leurs positions sur les problèmes de la faim dans le Monde, du droit des Peuples à la dignité, à l'indépendance et au respect de leurs choix fondamentaux.

Au terme de leurs discussions, les deux délégations ont décidé de réactualiser les termes du Protocole d'Accord signé entre elles en 1990 à Alger.

Pour L'UGTA

Benhamouda Abdelhak.
Secrétaire Général

Pour la CGT

Viannet Louis.
Secrétaire Général



La lutte contre le fascisme, le racisme et la xénophobie sont trois choses indissociables. Les luttes que chaque militant mène dans l'établissement et sur le lieu de travail, un des grandes questions que chaque matin se pose le militant de la CGT, c'est l'exclusion des travailleurs dans le travail, dans le quartier.

A l'entreprise, le travailleur immigré est touché de plein fouet par les plans sociaux successifs organisés par les patrons, soutenus souvent par les Chefs des gouvernements qui se sont succédés à Matignon.

Exemple : chez RENAULT, en général et en particulier à Billancourt, la direction a commencé à faire la chasse à tous les travailleurs malades, accidentés du travail. Elle a organisé une véritable police de contrôle à domicile, en cas d'arrêt maladie de plus de 3 jours, des licenciements opérés dans les années 70 pour être tombés malades pendant les congés annuels dans leur pays d'origine.

Les premières victimes de cette politique, sont les travailleurs des chaînes de production, les travailleurs confrontés au risque de santé, notamment ceux des forges fonderie et des chaînes de peinture, où de fait, les médecins du travail relèvent un taux d'arrêt maladies beaucoup plus important.

Ce sont aussi les moins qualifiés, embauchés comme OS, ils quittent l'usine comme OS, car aucune formation et évolution de carrière qualifiante ne leur sont proposées. Cette situation à laquelle sont confrontés les travailleurs en général, et plus particulièrement les travailleurs immigrés est le résultat de la politique discriminatoire en matière de formation, menée par la direction et encouragée par les gouvernements successifs.

Dans les années 80 - 90, les plans sociaux étaient très à la mode dans toutes les entreprises de France. Au nom de compétitivité, les compressions des effectifs se font toujours par des pressions énormes et renforcées, soutenues par des Cabinets Conseils afin de licencier le maximum de salariés et d'exclure les militants de la CGT qui luttent contre les licenciements abusifs, tous ceux qui s'opposent à la politique de la fermeture d'usines, ainsi tous ceux qui ont proposé de sauver l'entreprise et de préserver les emplois.

Exemple : Chez RENAULT, la direction a pris la lourde responsabilité de fermer l'Ile Seguin et jeter plusieurs centaines de travailleurs non qualifiés à la rue, alors que dans la même période, nous relevions de sous-effectifs dans d'autres établissements à l'exemple de Cergy Pontoise. Les travailleurs qui faisaient une demande d'embauche pour ces secteurs, se voyaient la plupart du temps, refuser le poste et orienter vers la Convention de Conversion, avec à la clef : 50 000 F et le licenciement déguisé. Dans le même temps où la direction fermait l'Ile Seguin, les délais de livraisons de véhicules augmentaient jusqu'à 8 mois d'attente pour certains modèles. Donc, il y a volonté d'exclusion de milliers de travailleurs qui, eux, demandaient seulement à travailler comme ils l'ont fait durant des années et des années, lorsqu'ils travaillaient en équipe de nuit, en 3 X 8, avec des heures supplémentaires voire le travail du samedi.

Les travailleurs ont toujours produit des voitures, ceci sans jamais bénéficier de formations autres que la formation d'adaptation au poste de travail.

La lutte s'est menée dans l'entreprise pour une véritable formation professionnelle, pour les mêmes droits et les mêmes devoirs, une véritable évolution de carrière. La lutte contre les discriminations dans l'entreprise, les travailleurs immigrés ne bénéficient pas comme il se doit, de la formation dans le cadre du 1 % cotisés par la masse salariale.

Syndicat CGT des Ouvriers
de la RNUR Billancourt

L'annonce du Plan Social par Peugeot justifie la psychose qu'ont les immigrés.

Car dans les années 80, ce sont des milliers d'immigrés qui sont partis, à la suite des prévisions de l'OMI incitant au départ, ainsi que des tracts racistes les visant.

- Ces départs massifs ont été une catastrophe pour l'économie régionale, classes fermées, commerces fermés, blocs murés, d'où difficultés pour des communes.
- Les enfants d'immigrés qui sont nés en France, scolarisés en France, se retrouvent dans les pays d'origine des parents, où ils ont du mal à s'adapter et reviennent en France, ils ont du mal à retrouver leur identité.

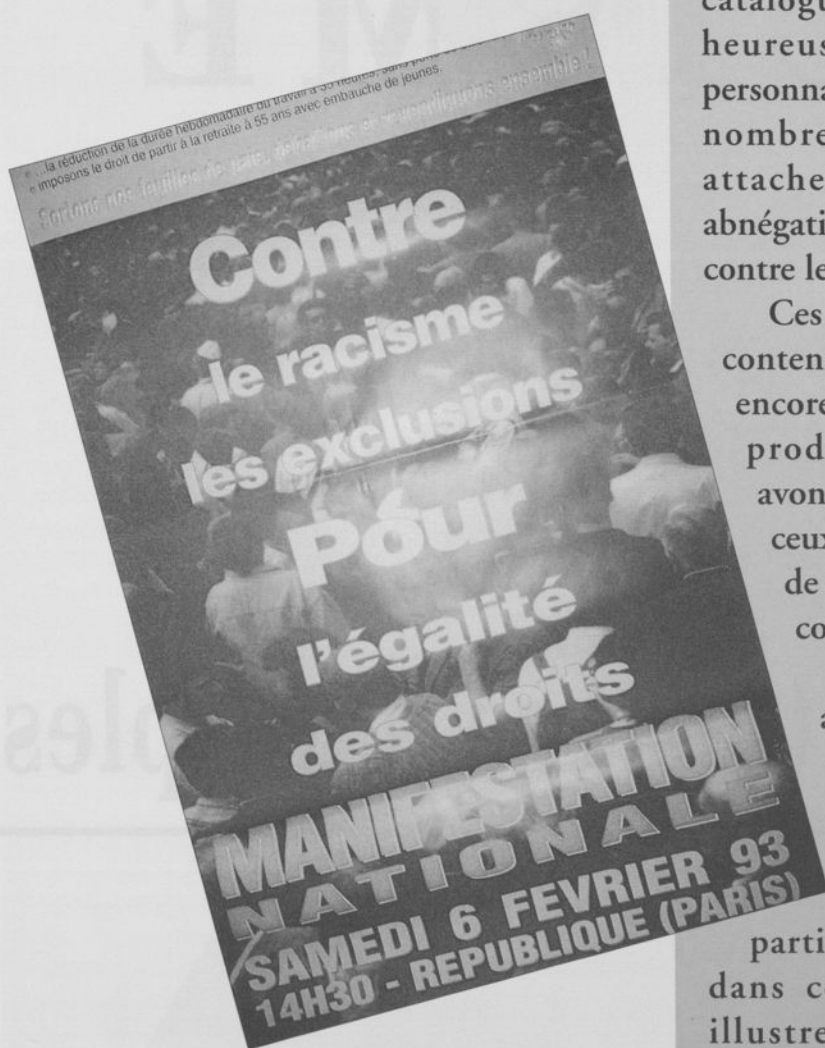
Peugeot et le Plan Social

- Sans oublier les divers licenciements, notamment d'immigrés pour cause de maladie, liée pratiquement à des efforts consentis pendant des années de travail sur des postes durs, réservés pratiquement pour eux.
- Maintenant avec les techniques modernes, les nouvelles méthodes de travail, les immigrés se sentent visés les premiers par les licenciements, parce que le Patronat, alors l'ensemble, a toujours refusé de leur donner la formation qualifiante à chacun d'entre eux et qu'ils étaient en droit d'attendre.

Benaddou KADER
militant CGT
Peugeot Sochaux

CONTRE LE RACISME

Période d'initiatives multiples



Q

uand nous avons décidé de faire réagir un certain nombre de personnalités sur le fléau du racisme, nous ne visions évidemment pas à procéder à la réalisation d'une espèce de catalogue sur le sujet. Il existe - heureusement - en France des personnalités de tous horizons et en nombre qui ont manifesté leur attachement et une réelle abnégation à s'investir dans la lutte contre le racisme.

Ces quelques pages ne sauraient contenir la liste de leurs noms et encore moins leurs initiatives ou productions. Ceux que nous avons sollicités sont évidemment ceux qui se rapprochent le plus de notre conception de la lutte contre le racisme.

Nous avons constaté, avec un réel plaisir qu'ils ont tous répondu positivement, ce qui, est-il besoin de le rappeler, souligne la place particulière qu'occupe le CGT dans ce domaine. Mieux, cela illustre les possibilités de convergences qui, au-delà des divergences, peuvent être organisées.

Les contraintes et les délais de fabrication de notre journal ne nous ont pas permis de reproduire la totalité des réponses... qui parfois ont été extrêmement longues.

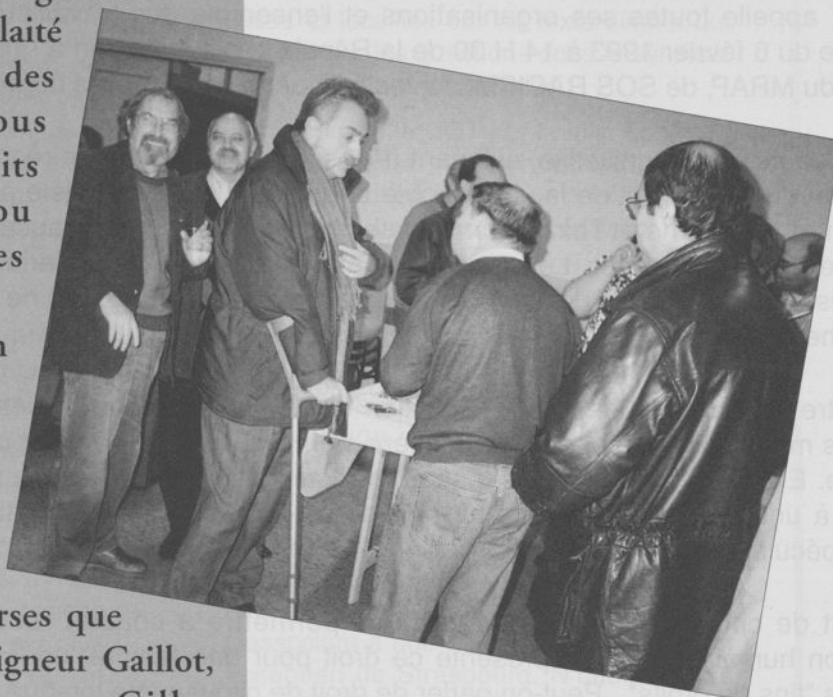
En raison de la qualité et de la profondeur des textes parvenus, nous nous sommes interdits toute synthèse ou résumé de ces contributions.

Avec l'autorisation de leurs auteurs, nous les publierons ultérieurement.

En tout état de cause que des personnalités aussi diverses que l'Abbé Pierre, Monseigneur Gaillot, Jean-Claude Gayssot, Gilles Perrault, Abraham Serfaty, Claude Caillere (CCFD) ou Kamel Jendoubi (Forum des Migrants), etc. aient réagi positivement à notre appel, nous conforte dans notre démarche et nous autorise à cultiver l'espoir.

L'espoir de voir le mouvement anti-raciste se renforcer et grandir. L'espoir de voir l'union des ces énergies vaincre et anéantir cette bête immonde qu'est le racisme.

Mourad ALLAL



DÉCLARATION DU BUREAU CONFÉDÉRAL DE LA CGT

CONTRE LE RACISME, LES EXCLUSIONS POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS, LE 6 FÉVRIER 1993

La CGT appelle toutes ses organisations et l'ensemble des travailleurs à participer à la manifestation nationale du 6 février 1993 à 14 H 30 de la République à la Nation à l'initiative du CAIF, de la FASTI, de la LICRA, du MRAP, de SOS RACISME, avec l'appui de nombreuses organisations et associations.

La CGT soutient cette initiative, estimant nécessaire et urgente une réaction énergique d'envergure face à la montée du racisme et de la xénophobie en Europe. La CGT, fidèle à son engagement constant dans la lutte contre le racisme et l'exclusion sociale, met l'accent sur les causes du racisme et sur les besoins à satisfaire pour y remédier. Les travailleurs immigrés avec les salariés français sont les créateurs des richesses et participent à la vie sociale et économie de la France. Ils ne sont donc pas responsables de la crise et ne doivent pas en être les boucs-émissaires.

Combattre le racisme passe par l'abolition des discriminations et des exclusions touchant aujourd'hui plusieurs millions de personnes. En matière d'emploi, de logements et de citoyenneté, une autre politique s'impose. En effet, l'emploi n'est-il pas la meilleure garantie d'insertion sociale et de stabilité pour nous ? L'accès à une habitation décente ne nécessite-t-il pas une réelle politique sociale du logement, loin de toutes spéculations immobilières ?

"Le droit de citoyenneté" ne devrait-il pas permettre à chacun reconnaissance et respect dans sa dimension humaine ? Que représente ce droit pour une femme, un homme classés administrativement dans les "fins de droits" ? Peut-on parler de droit de citoyenneté lorsque "la double peine" sévit injustement et quand le droit d'asile est remis en cause ? Comment bénéficier du droit au séjour dans l'égalité et la dignité quand les non-communautaires subissent la discrimination, quand bas niveau de revenu et ségrégation sociale interdisent d'accéder au logement ?

La lutte contre les inégalités dans le monde passe par la construction d'un Nouvel Ordre Economique International. C'est une incohérence que de mettre en avant la maîtrise du flux migratoire, avec ses formes répressives, et de laisser les pays d'origine de l'immigration dans un état de délabrement économique scandaleux.

Il est indispensable de développer de larges luttes convergentes et communes au niveau international, notamment : annulation de la dette, juste rémunération du prix des matières premières, maîtrise des transferts de technologies.

AGIR POUR LA PAIX, C'EST AUSSI S'ATTAQUER AUX INÉGALITÉS

La guerre au Moyen-Orient, la répression en Afrique et en Amérique du Sud, loin d'apporter des solutions, n'ont réussi qu'à imposer la loi du plus fort. Les tensions subies en Europe centrale ne doivent pas engendrer la guerre.

Engageons dès maintenant le débat dans les entreprises et les localités contre les exclusions et le racisme, pour l'inégalité des droits, pour un Nouvel Ordre Economique International afin d'être le plus nombreux possible à la manifestation du 6 février 1993.

Montreuil, le 18 janvier 1993

Cette année 1993, le 21 mars devrait être en France comme ailleurs, une date particulièrement célébrée en raison de la montée incessante du racisme et de l'aggravation du désordre économique mondial qui accentuent les disparités, creusent l'écart entre le Nord et le Sud et profitent de plus aux minorités privilégiées du système capitaliste. Le 21 mars 1993 se situant à la veille des élections législatives en France, il est difficile de réaliser quelques grands rassemblements sur un sujet pour lequel la plus grande prudence nous obligerait à plus de discrétion.

A chaque élection locale, régionale ou nationale, c'est le même refrain. *L'immigration sert de base de manœuvres politiciennes.*

Des promesses fallacieuses sont annoncées, des menaces sont proférées, les boucs-émissaires sont désignés. Bref, l'immigré, l'Arabe, le noir "envahissent" les discours des tribuns et des hommes politiques. Alors, il n'est plus nécessaire de s'expliquer sur les causes de la crise économique et sociale, il n'est plus nécessaire de définir un programme ou un projet politique aux électeurs. La haine de l'immigré permet de fuir les véritables questions...

La campagne législative de mars 1993 n'échappera pas à cette habitude des dernières années malgré la discrétion qui entourera cet anniversaire du massacre de Shaperville le 21 mars 1960.

La CGT n'oubliera pas pour autant - comme le rappelle l'affiche éditée par le secteur immigration : "La CGT célèbre le 21 mars journée internationale de lutte contre le racisme, pour l'égalité des droits, pour le développement économique mondial."

Le 6 février 1993 : Avec les associations antiracistes, les syndicats et partis politiques qui ont élaboré un texte commun, une grande manifestation de caractère national se tiendra de la République à la Nation. La CGT défilera pour la région parisienne sous la banderole de la 7^{ème} conférence nationale.

Justice - Emploi
Dignité - Responsabilité
Paix - Compréhension
Français - Immigrés Unis
Pour l'égalité et contre les exclusions

Débats et Pétitions.

La Tribune de l'immigration apportera son concours pour supporter l'organisation de débats et la circulation de pétitions dans les entreprises et localités sur un texte simple qui permet d'aborder les questions dans le syndicat avec les syndiqués et les salariés.

- Le rapport de la CGT sur la lutte contre le racisme et la xénophobie qui sera présenté au gouvernement le 21 mars 1993 par la Commission nationale Consultative des Droits de l'Homme sera mis à la disposition des syndicats aura la forme d'une brochure publiée en plusieurs langues : Français, Arabe, Kurde, Espagnol, Portugais, Anglais.
- Intervention de la CGT vers les organisations des Nations-Unies et vers le Parlement européen.
- Le 21 mars 1993 avec diverses associations et le Forum des associations extra-communautaires en Europe, la CGT s'associera à une démarche au Parlement Européen de Strasbourg. N'oublions pas que la CGT a demandé publiquement (1) à Bruxelles en février 1992 l'adhésion de l'Europe à cette journée antiraciste mondiale du 21 mars. Pour l'instant, la France n'a pas encore accepté d'en faire une journée nationale malgré notre démarche et celle du MRAP.

Le nouvel ordre mondial auquel aspire les peuples épris de liberté n'a rien avoir avec cet "ordre nouveau" cette "pax romana" ou cette "paix américaine" qui impose la loi du vainqueur sans partage ni respect tant en Afrique, au Moyen-Orient ou en Amérique latine.

Le développement économique des pays du tiers monde reste compromis par l'endettement et les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale.

La lutte contre les exclusions, le racisme passe par la lutte pour l'égalité des droits en France et en Europe, par la lutte pour le développement économique mondial.

Jean BELLANGER

(1) Février 1992 - Commission "Libre circulation".

UNE EXIGENCE

**Contre le
racisme
Pour le
développement
économique,
social des pays
du tiers-monde!**

Le racisme se développe en France, en Europe, au fur et à mesure que les conséquences de l'approfondissement de la crise se font ressentir plus durement, les attitudes de rejets, les vieux démons resurgissent, créant des situations conflictuelles graves.

La désignation de "l'autre", de celui qui est différent de par la couleur de sa peau, de par sa culture, sa religion, comme responsable de tous les maux est de nouveau d'actualité dans notre société.

Pour régner, le capital doit diviser. Rarement il ne l'a fait avec autant de détermination, de cynisme.

Les événements raciaux, la montée de l'intolérance, les oppositions entre les peuples en particulier en Europe à l'heure actuelle, montrent bien le niveau atteint par le capital pour opposer les hommes entre eux.

Le capital en tire profit, c'est une menace sérieuse pour nos sociétés, pour le progrès social, pour la dignité des hommes, pour la paix. Dans le même temps où le capital, le patronat, le pouvoir politique favorisent la montée du racisme, le pillage des pays du Tiers-Monde, par le truchement de la dette et de son mécanisme, s'accroît, dans le cadre de la politique néo-coloniale poursuivie par les pays capitalistes, par la France, notamment en Afrique.

Cette question de la dette, du rôle du Fonds Monétaire International dans le pillage des richesses



LUTTER CONTRE LA DETTE

du Tiers Monde, dans l'exploitation éhontée des peuples, constitue, aujourd'hui un enjeu de toute première importance.

A la subordination des économies, des peuples, s'ajoute une mise sous tutelle des états qui se voient imposer des choix politiques, sociaux, qui accentuent les inégalités, propagent la misère, les oppositions entre ethnies.

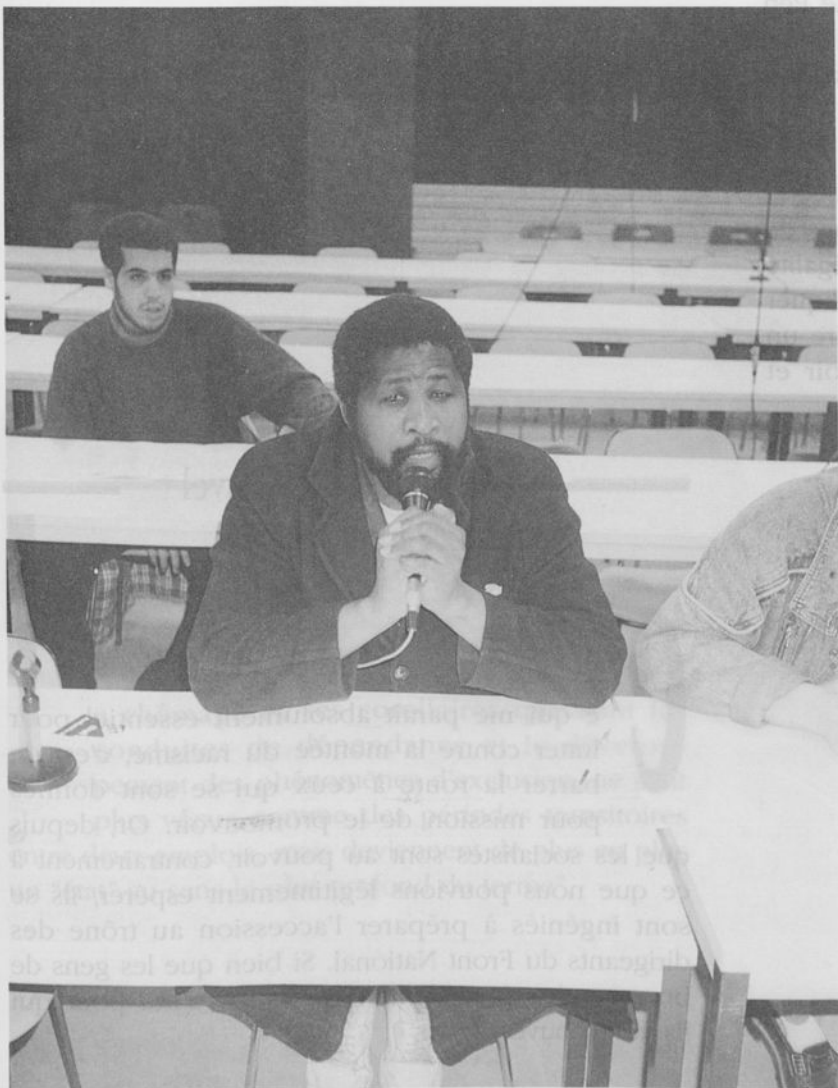
L'immigration légale et clandestine trouve naturellement sa source dans ces politiques. Le mouvement syndical ne peut s'en désintéresser, bien au contraire. Les traditions de solidarité, de lutte pour la dignité des hommes, pour le progrès social, la paix, exigent une intervention des organisations de la CGT à tous les niveaux, y compris, bien entendu, sur les lieux de travail.

Lorsque la crise frappe de plein fouet, le rôle des organisations de la CGT est de s'efforcer d'unir, de

rassembler les salariés, quelles que soient leur catégorie sociale, leur nationalité.

Plutôt que la division qui favorise le patronat, les grandes firmes multinationales, l'union sur la base des revendications sociales au niveau des entreprises, des localités, constitue le ciment de l'opposition résolue et efficace du monde du travail, à l'accentuation de l'exploitation. Parallèlement à l'action quotidienne pour la satisfaction des revendications sociales, à l'action contre le racisme, pour l'égalité des droits, les libertés démocratiques, il est maintenant indispensable d'agir contre les causes mêmes de la dégradation de la situation. C'est ainsi qu'il faut lutter pour obtenir un changement fondamental, la mise en pratique d'une toute autre politique dans les rapports entre la France et les pays du Tiers Monde.

Il faut imposer la renégociation de la dette, revoir la politique du FMI, dans le sens d'un développement éco-nomique, et non du pillage des richesses, de la rentabilité financière. Autrement dit, agir pour la construction d'un nouvel ordre économique international.



Jean-Pierre Revardel

*Secrétaire de l'Union Régionale CGT
de l'Ile de France.*

Il est possible d'élaborer des coopérations constructives entre les pays, mais également entre les entreprises, les banques, dans beaucoup de domaines. Coopérations bénéfiques pour les peuples du TiersMonde mais également pour les salariés français, par l'élargissement des marchés, la possibilité de productions nouvelles, de créations d'emplois, d'échanges réciproques.

Pour la France, des possibilités existent, répondant à la fois à nos capacités industrielles, de recherche, aux besoins des pays, des peuples du TiersMonde. C'est vrai en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, du matériel agricole, des transports, de l'hydraulique, de l'énergie, de la santé, de l'enseignement, de la communication. Dans chacun de ces domaines et certainement dans bien d'autres, des entreprises françaises, des groupes, mais également des localités et des régions, peuvent coopérer pour assurer le développement économique des pays considérés, avec des retombées bénéfiques pour l'économie dans nos régions, notre pays.

Il appartient à chacune de nos organisations de s'intéresser à ces questions, d'y réfléchir, d'élaborer avec les salariés, des propositions revendicatives constructives, d'engager l'action.

Cela fait partie de notre combat pour des issues positives à la crise. Les coopérations économiques, sociales, entre les salariés, les peuples, sont des nécessités en Europe, et partout dans le monde.

Pour l'action quotidienne des organisations de la CGT, pour les revendications, pour notre participation à la journée internationale contre le racisme le 21 mars prochain, ce sont certainement des idées à faire progresser, et à faire mûrir, bien au-delà de cette journée.

Contre le racisme...

Alain Krivine

L.C.R.

Lidéologie de l'exclusion, le racisme a toujours été en période de crise économique et idéologique l'arme de diversion par excellence. Les responsables de la crise arrivent ainsi à dégager leurs responsabilités et à la reporter sur une fraction des victimes. Juifs, Turcs ou Arabes... selon les pays ou les périodes...

Mais aujourd'hui, deux systèmes sont en crise en même temps, à l'ouest et à l'est, et génèrent un développement du racisme à l'échelle de toute l'Europe : crise du capitalisme en France ou en Allemagne avec ses millions de chômeurs, ... Le Pen et les skinheads; écroulement du stalinisme à l'est et de toute alternative progressiste crédible. Là-bas, d'anciens bureaucrates se convertissent en "purificateurs ethniques".

La riposte ne peut qu'être internationale et internationaliste. Elle passe par des mobilisations de masse unitaire sur des thèmes précis comme l'égalité des droits pour les immigrés. Mais pour éradiquer durablement le mal, il est temps de reconstruire un projet de société capable de redonner espoir et confiance au monde du travail et à la jeunesse.

Bernard Clavel

Ce qui me paraît absolument essentiel pour lutter contre la montée du racisme, c'est de barrer la route à ceux qui se sont donnés pour mission de le promouvoir. Or, depuis que les socialistes sont au pouvoir, contrairement à ce que nous pouvions légitimement espérer, ils se sont ingéniés à préparer l'accession au trône des dirigeants du Front National. Si bien que les gens de bonne volonté se demandent aujourd'hui pour qui ils vont pouvoir voter.

des personnalités

Bernard Lacombe

Non au racisme, non au nationalisme

Combattre en moi-même, et autour de moi tout ce qui conduit à exclure l'autre simplement parce qu'il ne parle pas la même langue que moi, parce qu'il n'a pas la même religion que moi, parce que la couleur de sa peau n'est pas la même que la mienne, doit être un combat de tous les instants, et qu'il faut mener dans tous les domaines de la vie de tous les jours. J'en suis convaincu.

N'est il pas sécurisant de me retrouver avec ceux qui sont comme moi, qui me ressemblent, qui ne viennent pas me bousculer par une manière de vivre, de manger, de penser ou de prier différente de la mienne.

Je sais que c'est un défi que chacun de nous doit relever pour lui-même, mais que nous ne pouvons gagner que tous ensemble quelle que soit la couleur de notre peau, quelles que soient les religions, la langue ou la culture dans lesquelles se plongent nos racines.

Le 9 janvier 1993

Adil Zabouli

"Banlieuescopie"

Le chômage et ses corollaires que sont les conduites de dépendance et le développement des phénomènes d'exclusion, ne sont plus vécus comme des périodes transitoires entre deux emplois, mais deviennent de plus en plus un "état" au sens le plus profond du terme.

t
é
m
o
i
g
n
e
n
t

1

Il faut que les injustices et les inégalités professionnelles et sociales cessent immédiatement. Cela est possible, si nous, nous mettons tout le poids qu'il faut de notre côté.

Cela nécessite que chaque militante et militant, les instances de la CGT et toutes les associations qui luttent contre le racisme, s'investissent davantage.

Dans les situations les plus dures, le pouvoir et le patronat s'efforcent d'opposer les travailleurs français aux travailleurs immigrés pour organiser leur exploitation. Cela souligne la nécessité du développement de la solidarité de combat et donne plus de poids aux luttes.

L'intérêt commun entre travailleurs français et immigrés est de lutter ensemble! Les travailleurs immigrés occupent une place importante dans la vie économique, sociale et culturelle du pays. Plus que jamais le combat contre le racisme a besoin de toutes les forces de progrès pour arrêter les fauteurs de troubles dans tout le pays.

Français et Immigrés, l'heure est à la mobilisation contre le racisme et la xénophobie, alors soyons nombreux aux rassemblements de l'Amitié et de la Fraternité en France et dans le monde entier.

Albert Jacquart

Ce scientifique connu pour ses oeuvres antiracistes et ses travaux sur la génétique ne se contente pas d'écrire ou de parler avec la compétence qu'on lui connaît. Il rappelle pour la Tribune de l'immigration une des dernières actions qu'il a accomplies avec les "Sans Logis".

C'était au Ritz, j'accompagnais une délégation des "Sans Logis" dans le célèbre hôtel pour rappeler à l'opinion publique leurs conditions déplorables de vie. Un commissaire de Police, dépêché sur les lieux me reconnaît et me dit apprécier mes livres.
"Mais que faites-vous là !"

Je lui explique alors tout simplement que je ne suis pas ici en réception mais que j'accompagne en solidarité celles et ceux qui n'ont pas de lieux pour se loger... et Albert Jacquart d'ajouter :
"Il est nécessaire aussi que les profs descendent de leur chaire, c'est valable pour tous..."

Auteur de la loi antiraciste adoptée le 13 juillet 1990

nous savons bien qu'une loi, quelle que soit sa valeur ne suffit pas à extirper jusque dans sa quotidienneté le racisme. Il faut s'attaquer aux causes, à tout ce qui nourrit la crise, l'exclusion réussissons à vaincre ces idéologies dangereuses qu'en prolongeant le débat et l'action, jusqu'aux racines du mal, c'est-à-dire qu'on le veuille ou non jusque sur le terrain politique. De la même manière, il est indispensable de combattre la promotion médiatique dont ont, depuis trop longtemps, bénéficié l'extrême-droite et Le Pen pour de sordides calculs politiques.

Cette loi est un outil à la disposition de tous les antiracistes. Elle n'est la chasse-gardée de personne. Son application dépendra en fin de compte de la réelle mobilisation de tous ceux qui veulent agir pour une société plus humaine, fondée sur la liberté, la solidarité et le respect mutuel.

Joël Biard

secrétaire général de l'URIF-CGT

en Ile-de-France, région à forte présence de familles et salariés migrants, le patronat, la droite, bien d'autres forces, essaient de faire des travailleurs immigrés les boucs-émissaires et les responsables de tous les maux de cette société capitaliste.

Comme tous les salariés français, les immigrés sont victimes de cette politique du pouvoir, avec son cortège de bas salaires, de chômage, de conditions de transports dégradées, d'absence de logements sociaux, d'insécurité, de violence.

Surexploitation, exclusion, marginalisation font le lit aux idées racistes, xénophobes, à l'extrême droite et au milliardaire fascisant Le Pen.

Mais à l'entreprise, salariés français et immigrés ont l'expérience qu'au coude à coude, ensemble, ils ont la force, dans leur union, avec une CGT forte, de combattre toutes ces injustices et inégalités, d'oeuvrer au progrès et à la liberté, et de préparer activement le rassemblement national du 6 Février 93

Jacques Delaporte
Archevêque de Cambrai

Le racisme, au sens du dictionnaire et du code pénal, consiste à greffer sur le constat des différences existant entre groupes ou entre peuples une théorie visant à affirmer la supériorité d'un groupe racial sur l'autre. Se contenter de proclamer, comme le font certains, que les immigrés ont le droit d'être différents mais à condition de vivre ces différences ailleurs, dans leur pays d'origine, où disent-ils leur spécificité n'en sera que mieux préservée, n'est pas en soi une attitude raciste. Mais elle est pour le moins ambiguë car ce discours légitimise tous les comportements de ségrégation ou d'exclusion qui sont, pour des chrétiens, incompatibles avec la dignité de la personne humaine... Quant au racisme lui-même, le discours de l'Eglise a toujours été clair. Il suffit de se rappeler le document du Cardinal Etchegaray : "L'Eglise face au racisme" : "les actes de discrimination entre hommes et entre peuples aboutissant au mépris et au phénomène d'exclusion doivent être réprochés avec vigueur, de façon à susciter des comportements, des dispositions législatives et des structures sociales équitables ... Le mur du racisme ou de tous les intégrismes n'est pas plus solide que celui de Berlin. Mais si nous voulons l'abattre, il est nécessaire que nous payons le prix du développement solidaire de l'homme ou de tous les hommes..."

Extraits de son ouvrage intitulé *"Immigration, le coeur et la raison"*



ET LA PALESTINE ?

Membre de la Délégation Générale
de Palestine en France

LIsraël déporte 415 palestiniens vers le Liban-Sud dans des conditions inhumaines et au mépris de toutes les conventions internationales, alors même que cet Etat doit sa création à une résolution des Nations Unies. Au-delà de cette déportation, le peuple palestinien dans son ensemble vit une véritable tragédie, soit en exil ou sous occupation israélienne qui se traduit chaque jour par des tués et des blessés, des détenus et des déportés, des écoles fermées, des arbres et des cultures arrachés, des maisons dynamitées...

Ailleurs, d'autres guerres injustes atteignent d'autres peuples dans leur chair et leur âme, en même temps qu'on assiste çà et là à la résurgence des nationalismes, au sens étroit du terme, et à ses inéluctables conséquences : destructions, exode des populations, massacre...

D'autre part, le fossé entre le Nord et le Sud ne cesse de s'élargir, laissant planer le spectre d'un tiers-monde poubelle voué au sous-développement et à la famine. Dans les pays dits avancés même, la crise frappe de plein fouet. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes viennent chaque jour grossir les rangs des laissés-pour-compte de la société...

Face à ces situations d'humiliation et de désespérance, qui représentent un véritable vivier pour la montée des forces extrémistes, notre réponse doit se situer à deux niveaux. Sur le plan international, il faut donner la priorité absolue aux exigences et perspectives de paix dans le monde ; il est temps de parvenir à la fin des occupations, de répondre à la volonté exprimée par les peuples d'exercer leur droit

fondamental de vivre libres et indépendants sur leur terre ; il importe aussi de transformer les relations Nord-Sud afin que voie le jour un monde plus solidaire et plus juste, où les hommes et les femmes pourront vivre dignement de la mise en valeur de leurs richesses naturelles et ne pas devoir émigrer vers des terres lointaines, condamnés à survivre dans des conditions de déracinés et de boucs émissaires livrés à la violence raciste.

Sur le plan local, il y a nécessité de mettre en œuvre des orientations économiques qui permettent de surmonter le chômage, terreau de prédilection du racisme et de la xénophobie. Mais ces orientations doivent être accompagnées du renforcement de la lutte contre le racisme par tous les moyens et sous toutes ses formes.

Il revient aux gouvernants de prendre des dispositions et de manifester la plus grande volonté dans ce sens, sans compromission aucune. Les forces progressistes et démocratiques ont un rôle primordial à jouer dans l'action concertée menée autour des axes politiques clairs refusant avec vigueur l'amalgame entre chômage, pauvreté et délinquance d'une part et immigration de l'autre. Les jeunes, toutes origines confondues, sont les premiers interpellés par ce défi, puisque c'est leur avenir qui est d'abord en cause.

L'enjeu, on le voit, est de tailler. Il s'agit de mobiliser toutes les énergies pour barrer la route à cette remontée de ce qu'il y a de plus abjecte et de ce qui a le plus profondément meurtri notre siècle : le racisme.

Le double septennat du Président Mitterrand finira-t-il sans réforme significative historiquement ? Quel est le pas décisif que la Démocratie aura franchi grâce aux gouvernements de la gauche depuis 1981 ?

LE DROIT DE VOTE AUX IMMIGRÉS EST LA CLÉ POUR LA CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE

La France aura-t-elle baissé les bras devant les souffles de liberté qui lui ont fait don des congés payés, du vote des femmes, des systèmes de solidarité... ?

La naïveté de ces questions ressemblera à celle que pourront nous poser nos enfants demain. Car en effet, la 5ème semaine et la retraite à 60 ans sont des avancées sociales. D'autres, sans doute, ont été accomplies sur le plan des Lois et de l'économie. Mais... aucune mesure ne vaut l'acte posé dans notre

société autant que l'abolition de la peine de mort. Aucune autre ne palliera l'accès à la citoyenneté pleine et entière que symbolise le droit de vote des immigrés.

L'arbitraire des pouvoirs qui ont bloqué le renouveau de la citoyenneté aux immigrés, vide de tout argument fiable, ne s'appuie objectivement que sur l'idéologie du rejet.

Les masques de ce rejet se sont construits pendant longtemps autour du préjugé négatif sur l'opinion publique et de l'argument-verrou de la constitution. Or, la subordination de la citoyenneté de résidence à la nationalité administrative, en tant que dogme de l'état-nation, a bien changé pour faire passer le référendum sur le Traité de Maastricht.

Donc, que reste-t-il comme argument, maintenant, à la classe politique qui a fait le choix de bloquer l'élargissement de la Démocratie ?

Face au poids de cet arbitraire, que pouvait faire l'opinion progressiste pour faire avancer la citoyenneté, et, ce, au delà de ses carences en matière de mobilisation ?



A un moment où "La bête immonde" commence à regangrener toute l'Europe, il est plus urgent que jamais de repositionner la question de la responsabilité historique. Démissionner politiquement devant la recrudescence des idées fascisantes, c'est permettre à travers la régression le retour du fiasco des années 30. Agir dans le sens du combat pour l'égalité des droits, avec le droit de vote aux immigrés comme levier privilégié de ce processus, c'est faire le choix d'avancer.

Que la manifestation du 6 février 93, après celle du 25 janvier 92, fasse entendre cet appel, avant qu'il ne soit trop tard pour la Démocratie en France.

Association des travailleurs marocains en France

Non à la banalisation

Extraits de la lettre envoyée par M. le député J.C. Gayssot et M. le sénateur Ch. Lederman

"...Le journal officiel du 25 novembre 1992 fait état de l'enregistrement à la Sous-Préfecture de Fontainebleau d'une association intitulée "Amnistie pour les internés et les victimes de la loi Gayssot".

Elle se donne pour objet "d'ouvrir un débat contradictoire sur la question des chambres à gaz, homicide durant la seconde guerre mondiale". Elle est domiciliée à Voulx en Seine et Marne.

Une législation officielle a donc été donnée à la propagande de cette association et viendra au soutien des groupements et des individus qui s'affirment révisionnistes et s'efforcent de nier le génocide des juifs dans les camps de la mort.

La loi dite "loi Gayssot" et dont le premier signataire au Sénat est Charles Lederman a apporté à la loi de 1972, entre autres dispositions nouvelles, celle qui ouvre la possibilité de poursuites contre ceux qui contestent l'existence des crimes contre l'Humanité, tels qu'ils ont été définis par le Tribunal International de Nuremberg et la Jurisprudence de la Cour de Cassation en France. L'objet et l'action de cette association apparaissent donc comme une infraction caractérisée à la loi adoptée par le Parlement en Juillet 1990.

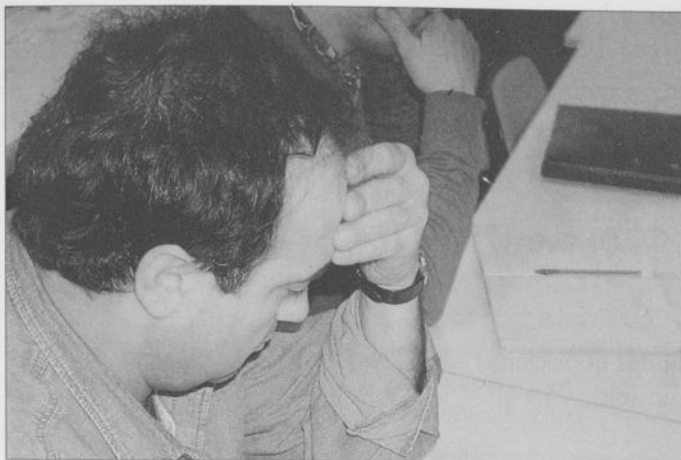
Si le Conseil Constitutionnel a dit que la constitution d'une association, alors même qu'elle paraîtrait entachée de nullité ou aurait un objet illicite, ne peut être soumise à autorisation préalable, il n'en reste pas moins que les autorités compétentes peuvent agir, d'une part pour poursuivre devant les Tribunaux Correctionnels les infractions pénales à la loi et, d'autre part, demander l'annulation pour illicéité d'une pareille association.

Monsieur le Procureur de la République

Palais de Justice

77000 Melun

La présente a donc pour objet de vous demander d'agir en vue d'engager les poursuites prévues par la loi contre les représentants de l'association en cause et de faire le nécessaire pour obtenir l'annulation de la déclaration."...



Colloque

L'Europe, critiques et propositions alternatives syndicales.

La CGT et l'INSERES ont organisé un colloque international les 26 et 27 novembre à Montreuil.

Cette importante manifestation a été l'occasion d'un véritable échange riche, dense, ouvert et efficace entre syndicalistes, chercheurs, universitaires et institutionnels de divers pays, horizons et opinions.

Les participants venus de quatre coins d'Europe mais également des pays du Sud ont mis en relief les possibilités de convergences réelles ou potentielles qui ne nient en rien les identités et les différences.

L'immigration a été un des thèmes centraux de cette initiative aussi bien au niveau des ateliers (Atelier : Quelle Europe Sociale avec notamment la participation de J. Bellanger et K. Jendrubi du Forum des migrants et l'atelier : Europe et coopération internationale avec les interventions des syndicalistes et universitaires du Maghreb et celle de Mourad Allal sur l'égalité des droits dans l'espace européen) qu'au niveau des séances plénières.

Dans la synthèse des travaux, le professeur Rinotodi Ruza a souligné que "la question des travailleurs immigrés a été, bien sûr, abordée dans plusieurs ateliers, à la fois pour dénoncer les processus d'exclusion dont ils sont de plus en plus les victimes et pour proposer l'égalité des droits et des devoirs avec les salariés européens".

Mourad Allal

Éléments pour une prospective des mouvements migratoires

Séminaire international ISERES - CGT - Paris 1992 - 1993

L'ISERES (Institut Syndical d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales) - CGT organise un séminaire international dont le calendrier de déroulement s'établit comme suit :

- | | |
|--------------------|---|
| 12 novembre 1992 | <ul style="list-style-type: none">• Ouverture et présentation du séminaire<ul style="list-style-type: none">- Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, président de l'ISERES- Raphaël Emmanuel Verhaeren, directeur de recherches au CNRS, GRREC Grenoble |
| 10 décembre 1992 : | <ul style="list-style-type: none">• Les migrations Est-Ouest<ul style="list-style-type: none">- Catherine Withol de Wenden, chercheur au CNRS, CERI-FNSP - Paris |
| 14 janvier 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Intégration et citoyenneté<ul style="list-style-type: none">- Madeleine Reberioux, historienne, présidente de la Ligue des Droits de l'Homme |
| 26 janvier 1993 | <ul style="list-style-type: none">• L'antisémitisme en France dans les années 30<ul style="list-style-type: none">- Ralph Schor, historien - Université de Sophia Antipolis |
| 11 février 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Bilan des stratégies de contrôle de l'immigration clandestine dans les démocraties industrielles<ul style="list-style-type: none">- Mark Miller, politologue, university of Delaware |
| 25 février 1993 | <ul style="list-style-type: none">• L'expérience du Haut Comité à l'Intégration<ul style="list-style-type: none">- Marie-Thérèse Join-Lambert, inspecteur générale du Travail |
| 25 mars 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Propension des populations aux déplacements, aspects historiques et comparatifs<ul style="list-style-type: none">- Hubert Prévost, président du FADS |
| 8 avril 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Marseille, ville, hier d'intégration, aujourd'hui d'exclusion ?<ul style="list-style-type: none">- Alain Hayot, sociologue - Ecole d'architecture de Marseille-Luminy |
| 22 avril 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Eric Hosbawm, Birbeck College - London (à confirmer) |
| 6 mai 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Les enjeux juridiques de la libre circulation communautaire et de ses conséquences<ul style="list-style-type: none">- Michèle Bonnechere, juriste - Université de Paris I |
| 3 juin 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Albert Jacquard, généticien - INED (à confirmer) |
| 18 juin 1993 | <ul style="list-style-type: none">• Robert Mlles sociologue - University of Glasgow (thème à définir) |
| 1er juillet | <ul style="list-style-type: none">• Migrations internationales et développement<ul style="list-style-type: none">- Gérard De Bernis, économiste - Université de Grenoble |

Les réfugiés, un défi à la solidarité.

Deux organismes de l'Eglise catholique, le Conseil Pontifical "Cor Unum" et le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des personnes en déplacement (dont le siège est à Rome) viennent de rendre public un document courageux, clair et exigeant, consacré à la situation des réfugiés dans le monde.

Dans le contexte d'enfermement et de protection restrictive des frontières des pays occidentaux et riches "contre" les réfugiés, ce document affiche la volonté de "dire non" au silence et au crime de l'indifférence, il rappelle l'exigence de la solidarité et de l'action envers toutes les causes qui violent les droits de l'homme. Voici, pour les lecteurs de la Tribune, quelques unes de ses grandes lignes.

Constats

1 - Plus de 90% (17 millions) des réfugiés sont dans les pays du tiers-monde et il y en a autant qui sont déplacés dans leur propre pays fuyant une pauvreté oppressive.

2 - Les conventions et les textes juridiques sont pris de façon de plus en plus restrictive et interprétés arbitrairement en fonction uniquement des intérêts particuliers de chaque nation. La raison d'état et l'intérêt national deviennent le critère de protection des états contre les réfugiés, car si hier ils étaient regardés avec sympathie parce que lointains, aujourd'hui ils sont rejetés parce que trop proches et envahissants. Des murs abattus risquent de se relever ailleurs sous prétexte de coordonner les politiques de certains blocs de pays. On réduit la protection des réfugiés en affaiblissant les moyens destinés à l'accueil.

Evolutions

(nouveau et originalité du texte)

Il devient de plus en plus difficile de faire une distinction entre réfugiés politiques et réfugiés économiques. Nous sommes devant des réfugiés de facto pour des raisons humanitaires. Si les documents des Nations Unies protègent de façon stricte certaines catégories de réfugiés persécutés à cause de leur race, religion, ou de leur appartenance à un groupe social, à une option politique, - ils devraient ouvrir ces groupes à beaucoup d'autres dont les droits sont tout autant bafoués : victimes de conflits armés, de politiques économiques erronées, de désastres naturels. Le document évoque particulièrement ceux qui fuient des conditions économiques qui menacent leur vie et leur

intégrité physique, ceux qui fuient une oppression systématique ou une guerre civile. Parmi les causes d'instabilité politique génératrices de réfugiés, le document parle de la pauvreté, des déséquilibres dans la distribution des moyens de subsistance, de la dette extérieure, de l'inflation galopante, de la dépendance économique structurelle.

Quelques propositions

1 - Révision des accords inter-nationaux en vue d'étendre à d'autres catégories de déplacés la protection due aux réfugiés.

2 - Toute personne en danger qui se présente aux frontières a droit à la protection.

3 - Un réfugié - demandeur d'asile - est sujet de droits et de devoirs ; il ne doit pas être considéré comme un suspect objet de mesures agressives et dissuasives. Il doit donc bénéficier d'une procédure légale, juste et rapide avec accès au travail.

4 - Personne ne doit être renvoyé dans un pays où il craint des actions discriminatoires ou de graves atteintes à son intégrité physique.

5 - Les pays pauvres ont à leur charge 90% des réfugiés dans le monde. Que les pays riches qui refusent les réfugiés prennent leur part de l'aide humanitaire.

La tâche de l'Eglise

Celle-ci est appelée à incarner les exigences de l'Evangile à travers certaines formes d'action pastorale et en lien privilégié avec tous ceux qui luttent concrètement sur le terrain :

- contact personnel ;
- défense des droits des individus et des groupes ;
- dénonciation des injustices ;
- action pour l'adoption de lois qui protègent effectivement l'éducation contre la xénophobie ;
- institution de groupes de volontariat et des fonds d'urgence ;
- ne jamais séparer l'assistance sociale de l'assistance spirituelle. Le dialogue et la collaboration entre les églises d'origine, d'asile temporaire et d'installation stable sont indispensables.

José DA SILVA

(*) "Migrants et Pastorale"

revue de l'Eglise Catholique pour les migrants.

Le texte intégral est disponible au Service National de la Pastorale des Migrants
269 bis, rue du Faubourg St-Antoine
75011 Paris

Tél. : (16). 1 - 43 72 47 21.

P
O
I
N
T
S

D
E

V
U
E

Nous étions des enfants de Yougoslavie

Mon ami Jean m'a demandé, il y a quelques mois de cela : "Ecris-moi quelque chose de ce que tu ressens, de ce que tu vis..." J'ai dit oui et je n'ai rien fait.

Mon ami Jean m'a demandé il y a quelques jours de cela : "Ecris-moi quelques lignes sur ce que tu penses de tout cela" et cette fois-ci j'ai pris ma plume.

J'ai 40 ans et je suis Yougoslave.

Mais pourquoi est-ce si difficile de parler de mon pays et de la guerre et que puis-je vous dire ? De la même manière que vous auriez peut-être choisi de me raconter

la France en me décrivant un clocher de Provence et des embruns bretons, sans même mettre en doute le fil invisible qui les associe, je voudrais vous dire mon amour pour toutes ces images de mon pays.

Voulez-vous que je vous parle des toits couleur miel de Dubrovnik, des brumes qui s'accrochent aux rives de Kotor, des eaux transparentes du lac d'Ohrid ou du tapis coloré des fresques qui chatoient dans la pénombre de nos monastères orthodoxes ? Dans l'un d'eux sont baptisés mes trois enfants nés aux Lilas.

Je suis née là-bas en Serbie

Voulez-vous que je vous parle de la lumière sur les cascades de Plitvice où j'ai rencontré mon mari français, des cimes vertigineuses de ces montagnes du Monténégro (Crna Gora) qui s'échancrent toujours sur le ciel et sur la mer, des échoppes dans les ruelles de Sarajevo, ce même Sarajevo que vous n'arriviez peut-être pas à placer sur une carte et que vous découvrirez maintenant, chaque soir, aux actualités... Où préférez-vous que je parle de Sumarice, où je suis née, là-bas en Serbie ?

Je ne suis pas sûre que vous pourriez entendre... Je ne suis pas sûre de savoir vous raconter non plus.

"Les Serbes, disait, dimanche soir, un chanteur connu à Anne Sinclair, sont des loups. On met des armes dans leurs berceaux..." Des loups et tout redevient simple.

O P I N I O N S

Dites-moi ce qu'il faut faire ?

Sur mon écran de télévision, un philosophe au regard ténébreux s'est enfin trouvé le rôle de conscience auquel il aspirait, le voilà prêchant la croisade.

Dérisoire.

Je vous invite plutôt à aller voir "Arizona Dream" parce qu'une équipe de Yougoslaves a fait ce film et que c'est ainsi, ensemble, que nous donnons le meilleurs de nous-mêmes.

Je vous invite à lire une phrase, d'abord doucement, phonétiquement pour que vous puissiez entendre le son de cette langue serbo-croate...

"Visoko plavo nebo. I u njemu zvezda" ("très haut le ciel bleu. Une étoile au milieu")

Et enfin je vous propose de lire ce poème de Vasko Popa "Après le jeu". Et alors seulement, dites-moi ce qu'il faut faire...?

Véra Ribault

Tout nous condamne à vivre ensemble

Que ferons-nous si proches les uns des autres ? Des enfants sont nés sur ce sol yougoslave et les enfants des enfants aussi. De quelle étreinte sommes-nous issus et qui pourra nous dire où passent nos frontières ?

Comment ignorer devant l'irréparable que tout nous condamne à vivre ensemble ? Ou bien nous ne serons plus.

"J'étais avec mes parents dans la cave... nous écoutions les tirs. Ma mère criait à mon père que ses "tchetniks" tiraient et lui disait que ses "oustachis" à elle égorgeaient..."

Je ne sais pas qui c'était... et parce que je ne le savais pas, ils avaient l'air encore plus fâchés. Mon papa est bon, ma mère aussi. Ils parlent ainsi seulement parce qu'elle est Croate et lui Serbe... Moi, je suis rien".

(Un enfant réfugié dans "Borba", magazine serbe-décembre 1992)

Que pourrais-je vous dire de plus ?

La différence paraît si simple quand il s'agit de couleur.

Et nous, nous étions des enfants de Yougoslavie puis des adolescents yougoslaves et plus tard des étudiants passionnés qui parlaient entre eux une langue, la même, le yougoslave (nous précisions alors à quelques rares connaisseurs qu'il s'agissait de serbo-croate). Mais ils étaient rares, les spécialistes de la Yougoslavie en ce temps-là.

Que pourrais-je vous dire ? Que dans nos berceaux, il n'y a jamais eu de fusil ? Le pays, les hommes, je ne les reconnais plus.

Dans un amphithéâtre de l'Ecole Normale, l'autre jour, un

journaliste de radio qui préparait dans l'urgence une émission pour le soir même, s'est adressé au public serbe, croate : *"Pourriez-vous nous dire... tout cela paraît si compliqué au public français... enfin, qui a vraiment commis toutes ces horreurs ?"*

"On devrait tous partir sur des planètes différentes, propose mon fils de quatorze ans... Les noirs avec les noirs, les blancs avec les blancs, ainsi on ne s'exterminerait plus à cause de nos différences".

Mais la différence, mon fils, paraît si simple quand il s'agit de couleur.

"Après le jeu"

Alors, les mains se joignent sur le ventre

Pour que le ventre n'éclate pas de rire

Mais il n'y a pas de ventre.

Une main se porte lentement au front

Pour en essuyer les sueurs froides

Mais il n'y a pas de front.

L'autre cherche à saisir le coeur

Pour qu'il ne bondisse pas hors de la poitrine

Mais il n'y a pas de coeur.

Les deux mains retombent, inutiles

Elles retombent dans le giron

Mais il n'y a plus de giron.

Sur une paume, la pluie s'est mise à tomber,

Sur l'autre paume, l'herbe pousse déjà,

Que veux-tu que je te dise ? Raconte,

Mais te raconter quoi ?

Vasko Popa

(Traduction Alain Ribault)



60 F

ABONNEMENT A LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION : 1 an

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Ci-joint un chèque de **60 F** à l'ordre de **"La Tribune"** pour recevoir pendant toute l'année la revue à mon domicile.

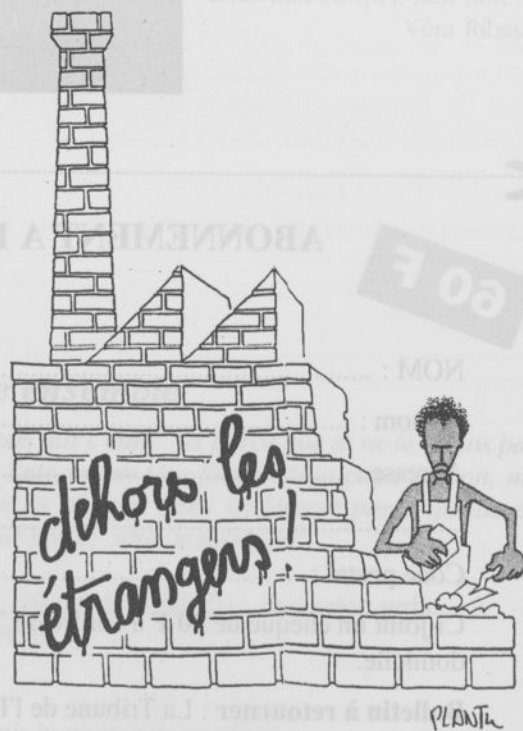
Bulletin à retourner : La Tribune de l'Immigration - Case 432 - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex

LE GRAND OBSTACLE DANS LES GRANDES CITÉS, L'ABSENCE DE TRAVAIL, L'ÉTAT DE CHOMAGE

Nous avons reçu, avec un message d'amitié pour les lecteurs de la Tribune de l'Immigration, le rapport de synthèse 'Banlieuescopie' de son auteur Adil Jazouli.

Qu'il soit remercié pour ce travail, cette réflexion, excellente base pour un débat collectif.

Merci Adil. Nous partageons ton avis : cette vie associative (page 53), aussi éphémère soit-elle, est un point d'appui essentiel pour la mise en œuvre de politiques publiques qui inscrivent, toutes, le développement de la citoyenneté dans leurs déclarations d'intention et dans leurs finalités.



Poids et Mesures...

Deux ans après la "tempête du désert", voici l'opération "Alice" qui frappe le territoire et le peuple irakien.

Comme pour empêcher que soit dressé le bilan de leur guerre "propre et chirurgicale" et, prétextant des provocations fictives ou effectives de la part des dirigeants irakiens, les Etats-Unis et leurs alliés européens, notamment la France et la Grande Bretagne, bombardent à nouveau l'Iraq au nom d'un "droit" dont eux seuls semblent détenir les codes et les significations. La "zone d'exclusion aérienne" imposée sans aucune résolution de l'ONU rappelle les provocations américaines dans le Golfe de Syrte en 1986, ou la "zone de sécurité" décrétée par les forces d'occupation israéliennes en territoire libanais.

Deux ans après avoir ostentatoirement annoncé l'avènement d'un "Nouvel Ordre Mondial", force est de constater que ni la guerre contre l'Iraq ni la fin de la "guerre froide" ne semblent avoir apporté la paix et la sérénité aux peuples de la planète :

Les conflits les plus meurtriers se déroulent dans plusieurs contrées avec leur vague de violences et de haines. Le monde est bouleversé par les atrocités commises au coeur-même de l'Europe, en Bosnie Herzégovine, rappelant les plus horribles crimes commis au début de ce siècle. La famine, la maladie et la malnutrition frappent des millions d'hommes et de femmes dont le tort est simplement de ne pas être nés "du bon côté" de la frontière...

Comment ne pas être affligé de la promptitude américano-européenne à frapper l'Iraq quand, des centaines de palestiniens sont expulsés de chez eux soumis aux conditions les plus inhumaines et ce en violation de toutes les dispositions du droit international et au mépris de la condamnation internationale unanime ? On aurait pu croire à la volonté de faire respecter les résolutions de l'ONU si, en l'occurrence, les gendarmes du droit international avaient fait preuve du même empressement et de la même promptitude s'agissant du peuple palestinien !

Dans un monde embrasé par les conflits ethniques et nationalistes les plus

sanguinaires, les Etats-Unis et leurs alliés bombent le torse en faisant une démonstration de force sur le dos d'un peuple exsangue, meurtri et affamé par un embargo scandaleusement maintenu depuis deux ans. Ils exhibent cette puissance contre un pays à genoux, comme pour masquer leur incapacité à imposer le respect du droit international là, où les massacres et les atteintes à la dignité humaine sont perpétrés et là, où les violations des droits plus élémentaires des personnes sont baffoués. En maniant ainsi l'aviation dévastatrice d'un côté et les sacs de riz médiatiquement diffusés de l'autre, comment ne pas constater que, au fond, il s'agit, dans les deux cas, d'armes habilement utilisées contre une grande partie de l'humanité : La mort et la famine.

L'attitude de la France est particulièrement décevante alors que les pages noires de la guerre contre l'Iraq commençaient à peine à être tournées et que la rue arabe voulait croire que la France avait tiré les enseignements de cette période peu glorieuse. La grandeur et la respectabilité ne s'acquièrent pas par les armes employées contre un peuple exsangue et désarmé. On sait maintenant que les élections ne se gagnent pas sur ce terrain non plus...

- Nous condamnons avec énergie ces attaques militaires ainsi que toute tentative d'atteinte à l'indépendance et l'intégrité de l'Iraq.
- Nous rejoignons toutes celles et tous ceux qui, à travers le monde, demandent la levée immédiate de l'embargo maintenu contre un peuple entier depuis deux ans.
- Nous pensons que c'est au peuple irakien, comme à tous les peuples opprimés, de régler ses problèmes de démocratie et de développement en toute indépendance.
- Nous nous élevons contre la tutelle sous laquelle un grand nombre de peuples du tiers-monde sont placés rappelant les périodes pré-coloniales que l'on croyait révolues.

Association des
Tunisiens en France
Le 14 janvier 1993

O
P
I
N
I
O
N
S

INTERVENTION

*Lors de la Conférence
de presse et du meeting
à la Maison du Maroc :*

*"Pour le respect des droits
syndicaux et démocratiques
au Maroc, solidarité avec les
syndicalistes marocains".*

André Deluchat

La CGT apporte un soutien actif à la lutte pour les droits de l'Homme. Elle combat farouchement toutes les atteintes qui se produisent, quel que soit le pays où cela se passe. Elle informe, mobilise et agit pour que ces droits internationaux soient appliqués.

C'est le cas aujourd'hui en ce qui concerne le Maroc.

La condamnation à 2 ans de prison ferme de Koubir Amaoui, secrétaire général de la confédération démocratique du Travail, à l'issue d'un pseudo-procès, le 17 avril 1992; les 5 ans de prison infligés à Driss Laaghimi, secrétaire régional de l'Union Générale des Travailleurs Marocains, sont inacceptables. La CGT s'est manifestée pour rejeter de tels jugements.

Le gouvernement marocain porte une responsabilité évidente et considérable dans le déroulement des procès qui ont été une parodie de justice. L'objectif visé est bien de mettre un coup d'arrêt à l'action syndicale, surtout unitaire, qui permet la

montée d'un mouvement syndical qui prend de l'ampleur. C'est ce qui inquiète. Le gouvernement marocain ne peut pas s'en accommoder.

La condamnation de syndicalistes - surtout au plus haut niveau - vise bien à freiner pour le moins, à stopper, pour le plus, l'élan que prennent les forces progressistes dans le pays.

Entre ce qui se passe et les principes édictés pourtant dans le préambule de la Constitution promulguée fin août 1992, il y a un précipice. Comment donc faire allusion au respect des droits de l'Homme et s'écarter à refuser de les appliquer. Le préambule de cette Constitution est pourtant clair, je cite :

"Conscient de la nécessité d'inscrire son action dans le cadre des organismes internationaux dont il est membre actif et dynamique, le Royaume du Maroc souscrit aux principes, droits et obligations découlant des chartes desdits organismes et réaffirme son attachement aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus".

C'est de cette absence concrète des droits de l'Homme, des droits syndicaux élémentaires, du droit de parole et d'opinion dont sont victimes les syndicalistes marocains emprisonnés. Ils ont coupables de vouloir le mieux-être pour leur pays.

L'action syndicale quotidienne visant à porter les revendications et les propositions et les moyens d'action qui s'y rattachent seraient passibles de lourdes peines frappant les responsables syndicaux. Intolérable pour tout syndicaliste.

Dès que la CGT a eu connaissance de ces atteintes aux droits syndicaux et démocratiques perpétrés avec l'aval du gouvernement marocain, ainsi que des condamnations prononcées celle touchant notre camarade Noubir Amaoui est ni plus, ni moins un délit d'opinion la CGT a porté sa totale solidarité aux syndicalistes, à leurs organisations respectives et aux travailleurs marocains.

Après avoir rendu public notre solidarité dès le début, que nos syndicats apportent leur soutien, nous avons demandé la libération des syndicalistes à l'ambassade du Maroc ; nous avons saisi le premier ministre français avant son voyage au Maroc en novembre 1992 afin qu'il évoque les atteintes au droit de l'Homme qui se multiplient. Nous n'avons pas eu de réponse.

Ces derniers jours, Madame le ministre de laFranco-phonie n'a eu de cesse de vouloir "réchauffer" les relations avec le Maroc - tendues, selon la presse,

depuis la parution du livre de Gilles Perrault ; rien sur les droits de l'Homme.

Le jugement en appel de notre camarade Noubir Amaoui qui se tiendra le 21 janvier 1993 doit être un moment fort de la pression internationale. L'objectif est de mobiliser le maximum de travailleurs et de démocrates dans notre pays comme cela se produira dans d'autres pays européens, suivant l'engagement collectif que nous avons pris le 11 décembre 1992, à Barcelone, dans le cadre de l'initiative internationale.

Pour notre part, nous en appelons au gouvernement français qui ne peut continuer à rester silencieux ou à fermer les yeux sur ces réalités qui sont reconnues par tous les démocrates attachés à ce que vivent et soient respectés les droit de l'Homme dont les droits syndicaux. Soucieux de la nécessaire prise en compte des questions de liberté et de droits, la CGT a mandaté une délégation comprenant une juriste et une avocate, au procès en appel le 21 janvier.

Nous agirons de toutes nos forces pour que justice soit rendue à Noubir Amaoui.

En popularisant, en interpellant, en agissant et en rassemblant nos forces, ces efforts donneront crédibilité à nos actes.

Le camarade Noubir Amaoui, les organisations syndicales marocaines et tous les syndicalistes, et les travailleurs marocains sont assurés de notre soutien.



**Contre
le racisme
les exclusions
Pour
l'égalité
des droits**

**MANIFESTATION
NATIONALE**

SAMEDI 6 FEVRIER 93

14H30 - REPUBLIQUE (PARIS)

CAIF - FASTI - LICRA - MRAP - SOS RACISME

ACTIT • ADTT • AEFTI • ALERTE • Alternative Libertaire • AMF • Appel des 250 • AREV • ATF • ATMF • ATT • CIMADE • CDL • CFAIT • CGT • Coordination nationale de soutien aux déboutés • CRC-Santé • CSDM • DAL • FACEEF • FETAF • FCPE • FIDL • FET • FETRANI • FFS-Immigration • FNMDP • GPEN • Jeune Gauche • JCR • LCR • LDH • Manifeste contre le FN • MDC • Mémoire 2000 • ÓJCF • MJS • Mouvement Action Egalité • MRJC • Nanas Beurs • OBU • PCF • Rencontres Progressistes Juives • SAF • SGEN-CFDT • SNEP • SNESUP • SNETAP • Socialisme International • SUD-PTT • SNUI • SNU-IPP • UNEF • UNEF-ID • ITIT • Les Verts...